L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LES

CHEMINS DE LA VIE

PAR

ALFRED DE BRÉHAT.

V.

(Suite.)

Julien baissa la tête en souriant.

— Voilà un sourire de mauvais augure, dit la baronne, qui connaissait les jeux de physionomie de son petit fils. Je suis sûre que ton ami.... Enfin, n'importe. Combien de temps va-t-il nous rester?

— Dame, grand'mère, jusqu'à son complet rétablissement, si vous le permettez.

— Comment, il est malade?

— En jouant avec un ami, son bras a rencontré la pointe d'une épée.

— C'est-à-dire qu'il s'est battu!.... Encore quelque mauvaise tête! Mon Dieu! mon Dieu! il faut avant tout lui faire donner des soins.... Pourquoi ne m'avoir dit cela tout de suite? Sa blessure est-elle grave?

— Non, grand'mère, répondit Julien en suivant la baronne, qui marchait d'un pas plus rapide qu'on ne l'aurait attendu de son âge.

— J'espère au moins, mon ami, que tu n'étais pas mêlé dans cette malheureuse affaire?

— Hélas! fit Julien en baissant la tête d'un air de contrition.

— Tu étais son témoin?

— Non.

— Alors.... mon Dieu...., mon Dieu! tu t'es encore battu?

— Hélas! oui, grand'mère, fit Julien; mais c'est moi qui ai eu tous les torts, ajouta-t-il vivement.

— Malheureux enfant! s'écria la baronne en s'arrêtant, tu veux donc me faire mourir?.... Tu n'as donc pas songé à ta pauvre grand'mère, qui n'a plus que toi au monde. Tu n'es pas blessé, au moins?

— Pas une égratignure, grand'mère, dit Julien en baisant la main de sa grand'mère.

— Mon Dieu! mon Dieu! répéta la pauvre femme.

Et appuyant la tête sur l'épaule de son petit-fils, elle pleura amèrement.

— Voyons, grand'mère, voyons, reprit Julien, navré de cette douleur silencieuse et profonde, ne pleurez pas ainsi. Je suis un étourdi, un fou, et je me donnerais des coups de poing de bon cœur pour me punir du chagrin que je vous ai causé.

— Raconte-moi comment cela s'est passé, dit Mme de Maupierre en essuyant ses larmes.

— A peine je sortais des portes de.... la gare, commença Julien d'un ton tragique, moi, j'étais sur mon break, et mon groom....

— Julien!

— Il faut bien vous égayer un peu, grand'mère, mais puisque vous êtes si sévère, je vais parler en prose, comme ce bon M. Jourdain.

Et l'étourdi se mit à raconter sa querelle avec Marcel d'une façon si gaie et si comique, que sa grand'mère sourit deux ou trois fois malgré la frayeur qu'elle venait d'éprouver. A mesure que Julien avançait dans son récit, on voyait se peindre sur la physionomie de la baronne un singulier mélange de tristesse et de joie, de crainte et d'orgueil maternel. Tout en tremblant à la pensée du danger qu'avait couru son Benjamin, elle ne pouvait s'empêcher d'être fière de son courage, de son esprit, de sa verve folle et charmante.

Tandis que la grand'mère et le petit fils causaient ainsi dans l'antichambre, Marcel se faisait, comme on le dit vulgairement, beaucoup de mauvais sang.

Rien n'est parfait en ce monde, et Marcel ne l'était pas plus qu'un autre. A d'excellentes qualités, il joignait quelques défauts qui tenaient surtout, il faut l'avouer, aux épreuves par lesquelles avaient passé, jusque-là, sa jeunesse pauvre et laborieuse et son cœur trop souvent froissé entre les rêves d'une imagination ardente et les dures leçons de la réalité.

[illegible] jadis par bien des privations, sans cesse surexcité par l'ardeur du travail et de l'inspiration, avait cette prédisposition commune à tous les ouvriers de la pensée. Quoique sa blessure fût légère, la fièvre n'avait pas tardé à se déclarer.

Tout en conservant une profonde reconnaissance de l'affection que lui témoignait Julien, la nature fière et énergique du jeune sculpteur souffrait de la compassion à laquelle il se figurait être redevable en ce moment de son invitation au château de Samoncourt.

L'accueil qu'il fit à Mme de Maupierre se ressentit un peu de ces dispositions. Pour ne point paraître courtisan, pour ne pas avoir l'air de mendier l'hospitalité qu'on lui accordait, Marcel se montra rude et brusque.

Bien qu'il témoignât à Mme de Maupierre le respect que la baronne ne pouvait manquer d'inspirer, il lui répondit deux ou trois fois avec la maladresse et la raideur habituelles aux gens susceptibles. D'un autre côté, il faut l'avouer, la longue barbe, les cheveux en désordre, le costume hétéroclite et la physionomie tendue de Marcel n'étaient pas de nature à impressionner favorablement, au premier abord, la baronne de Maupierre-Aiguran-de.... La pauvre grand'mère n'avait pu s'empêcher, d'ailleurs, d'éprouver une sensation pénible en touchant la main qui avait croisé le fer avec Julien.

Prévenu comme il était, Marcel avait remarqué ce mouvement involontaire et l'avait naturellement mal interprété.

— Elle est furieuse de me voir, se dit le jeune sculpteur. Je suis sûr qu'elle a grondé son petit-fils de m'avoir amené. Elle ne me garde que pour ne pas le contrarier.... peut-être aussi par compassion.

Le résultat de toutes ces conjectures fut que Marcel déclara que sa blessure n'était rien et qu'il voulait partir. Mais il avait compté sans Julien.

Ce dernier fit semblant de se fâcher, et traita le malade récalcitrant avec une brusquerie si amicale et si vive, que Marcel dut plier devant la voix affectueuse qui savait si bien prendre son caractère et désarmer sa susceptibilité.

La fièvre de Marcel devint d'ailleurs trop violente pour qu'il fût possible de le laisser voyager. Tout en prétendant le contraire, lui-même ne pouvait s'empêcher de sentir qu'on avait raison de le retenir.

Cette impossibilité absolue de partir lui servait du moins d'excuse à ses propres yeux pour ce qu'il regardait comme une faiblesse de sa part. Il resta donc à Samoncourt, en se jurant de partir dès qu'il pourrait mettre un pied devant l'autre.

VI.

Au bout de deux ou trois jours, la fièvre avait disparu. Une grande faiblesse, provenant de la réaction et du sang qu'il avait perdu, avait remplacé l'irritation nerveuse qui aigrissait le caractère, naturellement affectueux et bon, du jeune sculpteur.

Malgré la froideur un peu cérémonieuse de ses rapports avec Mme de Maupierre, il commençait à s'apercevoir que la raideur de la baronne tenait moins encore à un sentiment de fierté qu'à quelque profond chagrin. Seul au monde depuis longtemps, il comprenait mieux que personne une affection dont il était privé. Aussi était-il vivement touché de la tendresse de Mme de Maupierre pour son petit-fils.

Un jour qu'elle embrassait Julien, elle s'aperçut que Cavan détournait la tête. La baronne était devant une glace, elle vit que Marcel s'essuyait furtivement les yeux.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda-t-elle d'un ton affectueux que lui inspirait sans doute un pressentiment de la vérité.

— Rien, dit-il en essayant de sourire.

— Mais si, insista Julien.

— Eh bien, je te trouve bien heureux d'avoir quelqu'un qui t'aime ainsi.

— Vous n'avez plus vos parents? demanda Mme de Maupierre.

— Non, madame; je suis orphelin depuis l'âge de cinq ans.

— Pauvre enfant! murmura la baronne en tendant la main au jeune sculpteur.

Ému de son accent affectueux, Marcel prit la main de Mme de Maupierre et la porta respectueusement à ses lèvres.

A partir de ce jour, la glace fut rompue. Du moment où Marcel cessa de se contraindre, il parut ce qu'il était, c'est-à-dire un brave garçon, visant un peu trop à l'originalité, mais plein de cœur et d'intelligence. Puis, quand il osa parler sans avoir à craindre de rencontrer un sourire railleur ou une indifférence dédaigneuse, il retrouva cette éloquence imagée, brûlante, que donnent aux artistes la conviction et l'amour de leur art.

Il s'aperçut aussi que, loin d'être desséché par la vieillesse et par les préjugés, comme il le croyait d'abord, le cœur de la baronne était capable de comprendre le beau en toute chose. Il pressentit alors le courage et l'énergie qu'avait dû déployer cette riche nature pour ensevelir sous un voile de marbre ce cœur qui malgré les glaces de l'âge, retrouvait encore tout le feu de la jeunesse dès qu'on parlait de gloire et de nobles actions.

A mesure que Marcel entrait plus avant dans l'intimité de ses hôtes, il se laissait insensiblement entraîner à des concessions qu'on n'aurait jamais attendues de lui.

Dans sa révolte contre certains usages du monde, qu'il regardait comme de ridicules sujétions, il manifestait surtout une haine farouche contre l'habit noir et les gants blancs.

A Samoncourt, comme dans la plupart des châteaux, les convives faisaient toilette pour le dîner et endossaient l'affreux habit noir, qui attriste toutes les réunions et rend plus disgracieuse encore la taille de nos élégants. Julien, qui savait combien sa grand'mère tenait à toutes ces petites obligations de l'étiquette, avait constaté avec une certaine inquiétude que son ami Marcel ne possédait dans son bagage qu'une collection de paletots-sacs, variant de couleur, mais non de forme. Or, avec le caractère de Marcel, lui offrir un habit était impossible: sa fierté s'en fût offensée.

Ce fut alors du côté de sa grand'mère que Julien tourna ses batteries.

— Marcel est pauvre, grand'mère, dit-il à la baronne, et l'achat d'un habit ferait une rude brèche à son budget.

Ces arguments-là manquaient rarement leur effet sur le cœur de Mme de Maupierre. Elle ne put cependant s'empêcher de soupirer quand elle vit le paletot abhorré s'installer effrontément à la table du château. Seule encore, elle supportait assez patiemment ce crime de lèse-étiquette; mais, quand il venait des étrangers, la pauvre baronne ne savait à quel saint se vouer. Julien se chargeait alors de tout arranger. Avant l'arrivée de Marcel, il trouvait moyen de parler de son ami et d'expliquer comment sa blessure le mettait dans l'impossibilité de passer un habit. Il profitait de cela pour présenter le jeune sculpteur sous un jour sympathique qui disposait les hôtes de Samoncourt à accueillir avec bienveillance l'ami de Julien et à lui pardonner ses bizarreries.

Une après-midi, Mme de Bargelot vint faire visite à Samoncourt. Julien lui présenta naturellement son ami Marcel.

Cette fois encore, la première impression ne fut pas favorable au jeune sculpteur.... Il s'en aperçut. Son amour-propre en fut d'autant plus froissé, qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver la marquise charmante et d'admirer son esprit.

Heureusement pour lui, Mme de Bargelot resta à dîner au château. Enhardi par Julien et par la baronne, [illegible] Marcel se montra [illegible] un nouveau jour. [illegible] de Julien.

Bien qu'elle aimât beaucoup Mme de Bargelot, qu'elle avait connue tout enfant, la baronne n'avait jamais pu s'habituer [illegible] de la jeune femme.

En sortant de table, Mme de Maupierre prit le bras de Julien pour aller donner quelques ordres. Pendant ce temps, la marquise et Marcel se promenaient dans le parc, [illegible] l'école de Delacroix et celle d'Ingres.

— En vérité, Cécile est incroyable! murmura la baronne en montrant à Julien les deux jeunes gens qui marchaient à une cinquantaine de pas en avant. Elle a vu ton ami aujourd'hui pour la première fois, et la voilà qui cause comme si elle se connaissait depuis dix ans.

— Bah! dit Julien, depuis les chemins de fer, tout marche si vite!

— Ton ami est vraiment un garçon de mérite, reprit la baronne, et puis, il t'aime tant, ce brave garçon! Quel dommage qu'il soit si original!

— Il faut le corriger, grand'mère. Marcel a pour vous la plus grande vénération, et, pour vous être agréable, il ferait bien des sacrifices.

— Je le crois, mais plus j'avance dans la vie, mon pauvre enfant, plus je sens qu'on ne doit jamais demander de sacrifices, lorsqu'on ne possède pas en soi le pouvoir d'en faire oublier l'amertume. Plût à Dieu que j'eusse toujours raisonné ainsi!

Pendant ce temps, Marcel et la jolie marquise marchaient à grands pas à côté l'un de l'autre. Cavan, qui ne sortait jamais sans son fidèle bâton, avait la manie, lorsqu'il se livrait à une conversation un peu animée, d'accompagner chaque argument d'un coup de canne sur les petits cailloux isolés qu'il rencontrait. De son côté, la marquise avait aussi des allures un peu excentriques, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent. En sortant, elle avait trouvé une gaule d'osier, et s'en servait comme d'une houssine pour faucher les têtes des chardons ou des orties qu'elle apercevait à sa portée.

La conversation des deux promeneurs était très animée, mais elle ne roulait pas sur des questions d'art, comme le supposait Julien.

Habituée à attaquer immédiatement et de front toutes les difficultés, Cécile avait pris à partie le paletot-sac et le sombrero de son interlocuteur. Elle les attaquait si spirituellement, et, disons le mot, si drôlement, qu'il ne vint pas même à l'idée du susceptible Marcel de s'en formaliser.

Tout en défendant l'indépendance de sa toilette à grand renfort de coups de canne sur les cailloux, il n'en reculait pas moins peu à peu devant la charge impétueuse de la marquise.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 31 octobre 1871.

Le marché monétaire a été calme et le taux de l'intérêt n'a pas varié. Nous cotons les billets No 1 accompagnés de garanties collatérales de premier ordre, à 11 à 12 pour cent par an; les beaux et ceux de second ordre à 12 à 18; les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, à 12 à 15, et ceux de second ordre à 18 à —. Le papier hypothécaire est à 10 le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 112 à 112 1/4 contre 111 1/2 à 111 5/8 à New York, et fermé à 112 1/4 à 112 1/2 contre 112 1/8 à New York. Les transactions comprennent: $1000, $2000, $2000, $3000 et $20,000 à 112, $19,000 à 112 1/8, $1500, $2000, $5000, $5000, $9000 et $8000 à 112 1/4, $3000 et $4000 à 112 3/8, $1000 et $5000 à 112 1/2. Dans l'argent, il ne s'est vendu que des montants insignifiants. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 109 à 109 1/2. Les piastres mexicaines sont nominales.

Nous avons à constater une grande animation dans le change étranger. Les opérations de sterling ont atteint le chiffre de 50,000 livres, à des cours plus fermes vers la fin et, à la clôture, il y avait une hausse nette de 1/4 pour cent. Les ventes se partagent comme suit: 7000 clear à 119 3/4, 2500 clear et 5000 connaissement No. 1 à 120, 12,000 clear à 120 à 120 1/8, 500 connaissement No. 1, 1500 et 2500 clear à 120 1/4, 4000 connaissement No. 1 et 11,000 clear No. 1 à 120 3/8, 6000 et 23,000 connaissement No. 1 et clear à 120 1/4 à 120 1/2, 1000 clear No. 1 à 120 1/2 et 1500 connaissement No. 1 à 120 5/8. Nous cotons maintenant le sterling à 120 à 120 1/2 le bon connaissement à connaissement No. 1 et clear et 121 à 121 1/4 le change de banque.

Le change étranger n'a pas varié. Les banques vendent [illegible] sur New York, à vue, à 3/8 d'escompte. On a vendu $10,000 et $45,000 de banquiers, sur New York, à vue, à 9/16 d'escompte, $10,000 et $12,000 en change de commerce, $10,600, $20,000, $25,000 de banquiers, $10,800 et $75,000 de banques à 5/8.

Quelques banques ont vendu de petits checks en or, sur New York, pour remises, à 1/4 d'escompte.

Dans les actions, les seules ventes annoncées sont: 50 de la Compagnie de Levées de la Louisiane à $3 62 1/2, 100 à $3 75, 30 et 100 à $3 87 1/2; 300 de la Compagnie du Red River Raft à 25 cents.

$3000 de bonds 10 pour cent de la ville se sont vendues à 81 1/2 et $1,800 de certificats d'allocations de la ville à 83.

Il n'a pas été annoncé de ventes de mandats.

La dernière vente (annoncée) de billets de la ville a eu lieu à 36 1/2 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi, 31 oct. 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6300 — le plus fort montant qui se soit encore vendu cette saison — à des prix plus raides, les cotes de clôture ayant accusé une hausse de ⅛ c.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les chiffres inférieurs figurant pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Good ordinary	17¼ à 17¾	—
Low middling	17¾ à 18	18
Middling	18¼ à 18½	18¼
Strict middling	18¾ à —	
Good middling	— à —	

Nous n'avons rapporté qu'une hausse de ⅛ c, mais quelques transactions ont eu lieu à une amélioration de ¼ c; ces prix ont été payés dans des circonstances exceptionnelles.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		25323
Arriv. dep. le dern. état	7739	
Arrivé précédemment	101941	109680
		134993
Expédié aujourd'hui	2218	
Expédié précédemment	76229	78447
Stock en mains et à bord		56546
Do l'an dernier		81330

TABAC—Les opérations sont restreintes par la faiblesse des approvisionnements de l'article, de sorte que les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler, se sont bornées à 72 boucauts et nous cotons lugs 7 à 8c, low leaf 8½, medium 9 c, Good 9 à 10 c, fin et selections 10 à 12 cts la livre.

FRET—Il y a beaucoup de navires sans engagements à destination de Liverpool et les offres sont rondes. Dans le cabotage le mouvement est modéré. Les taux sont: sur vapeurs—Coton pour Liverpool ¾d, N. York ¾ c; Philadelphie ¾ c; Brême et Hambourg ⅞ d; sur voiliers—9/16 d pour Liverpool; 1 ⅛ c pour le Havre; ¾ cent pour Boston.

SUCRE—Reçu 116 boucauts de sucre. La demande est bonne, mais les recettes ont été partiellement débarquées, partant les ventes se sont bornées à 50 boucauts à 8½ à 7¾ c pour l'inférieur, 10¾ c pour le good fair, 11¾ c pour le fully fair et 12 à 12½c pour le jaune clarifié.

MÉLASSE—Reçu 384 barils et 35 demi barils. La demande est bonne et tous les approvisionnements se sont vendus à 40 à 45 c pour l'inférieure claire et la commune nouvelle, 58 c pour la belle à prime, 59 à 60 c pour la prime, 62 c pour la strictement prime et 65 c pour la qualité choisie.

FARINE—Continue à être calme et les ventes se sont bornées à 1000 barils, dont 100 de double extra à $6 75, 50 de bonne triple extra à $7 37½, 50 do à $7 50, 30 de triple extra de choix à $7 62½, 300 de triple extra à des conditions privées et 50 d'extra fait à $15 50 à $15 75 le baril.

MAIS—Le stock de maïs est rond, mais le marché est calme. Vente aujourd'hui de 1500 sacs dont 200 de rouge mélangé à 69 75 et 300 de mélangé à 90 c, 700 de blanc à 93½ c et 100 à 95c le boisseau.

AVOINE—Stock rond et bonne demande. Vente de 5500 sacs dont 1500 de St Louis, à des conditions privées, 500 à 51 c, 3300 de choix à 53½, 200 de choix de Galena à 52½ c et 500 do à 53 c le boisseau.

SON—Calme. Vente de 100 sacs à $1 40 les cent livres.

FOIN—Le marché est calme et le stock rond. Le prime est offert à $33 et la qualité de choix à $35 le tonneau.

PORC—Calme, mais ferme. Le mess est tenu à $15 25 le baril. Vente d'un lot de 50 barils écoulé au même prix. Le détail se [illegible] le baril.

SUIF—Rare et en demande et le peu qui nous en arrive est tenu à 9½ c la livre. Les 72 tierçons de suif du Texas, vendus samedi l'ont été à 9 5/16 c la livre.

PEAUX—Le marché est calme, il n'en arrive pas beaucoup, mais la demande est peu de chose. La peau salée à sec commande 12½ à 14 c. Huit 15 à 15½ c la livre, les peaux vertes salées 10 à 10½ c kips 12½ à 13c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Rare. Les épaules commandent 8 c en premières mains.

BREAKFAST BACON—Calme à 13 c la livre. Détail à 13 c la livre et le détail se fait à 13½ c.

SEL—La demande de sel est peu de chose. Le gros sel de Liverpool est coté à $1 85 à $1 40; au $1 85 à $2 10 le sac; [illegible] pas en ce moment en mains. Quand de forts lots sont pris en entrepôt il est fait une déduction [illegible]. Le sel de table en poches se vend à 2½ à 3cts. chaque selon la qualité selon la dimension. Nous n'avons à annoncer aucune vente de chargement.

FROMAGE—Les envois de fromage commencent à nous arriver plus fréquemment et il y en a actuellement un fort stock en mains, mais la demande est limitée. Le Western Reserve commande 14½ c, le factory de choix 14 c le New York crème 15 à 16 c, English Dairy 18 c la livre.

BEURRE—Le stock de beurre de choix est faible et la demande bonne. La qualité de choix de l'Ouest commande 29 à 31 c., Goshen de choix 33 à 38. L'inférieur abonde et ne se vend pas.

HUILE DE GRAISSE—Bonne demande et stock faible. Commande 75 à 80 c le gallon.

SON DE RIZ—Se vend à 75 à 80 c les cent livres.

RIZ EN PAILLE—Se vend à $2 25 à $2 50 la balle selon la grosseur. L'article est en majeure partie pris pour l'Angleterre comme nourriture de vaches.

Marché aux Bestiaux.

[illegible]

Bureaux du Shérif Civil.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif civil.

Rachat de Bonds de la Ville.

[illegible]

ALFRED SHAW, Administrateur des Comptes Publics.

C. E. EVANS.

de Marchandises Sèches D'AUTOMNE ET D'HIVER chez PEPIN & TURCOTTE

158 ....RUE DU CANAL.... 158

(Maison Blanche, encoignure Baronne.)

[illegible]

Transfert de Cabinet.

LE DR. ORIARD a transféré son cabinet à sa résidence, encoignure Orléans et Dauphine. Consultations, de midi à trois heures.

Edward Beals Jr. Alphonse Laine.

Beals & Laine, Marchands de charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel [illegible]

P. & E. De VERGES, Charbons PITTSBURG, ANTHRACITE.

Dr. G. A. BETANCOURT, Dentiste.

Cabinet et domicile, rue St Joseph, No 177, entre St-Charles et Camp.

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

$20 Seulement $20.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.

Pharmacie à vendre, POUR CAUSE DE MALADIE.

A. SCHWAB.

A VENDRE. Pour cause de départ. GROCERIES.

A VENDRE.

MOULIN A SCIES A VENDRE.

A louer.

A Louer.

A Louer.

A vendre ou à louer.

Maison à louer.

Maison de Maître à Louer.

Demande de Maison.

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.

[illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

G. J. LORD.

Avis.

MADAME MATTHEY prévient les parents de ses élèves et les familles en général, que son INSTITUTION a été transférée rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, No. 136.

Institut des Remparts, DIRIGÉ PAR Mme E. E. MATTHEY.

LE LOCQUET-LEROY, Institution Collégiale de la Nlle-Orléans.

INSTITUTION LOCQUET, Dirigée par Mlle M. A. BURNS.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

MODES! MODES!

Mme FABARON

LIQUIDATION.

Notice.

X. WEISSENBACH.

Consulat Suisse.

Mr. V. MERLE.

Avis.

Avis.

Avis de Société.

Nouveau Magasin! MARCHANDISES NOUVELLES!!! PRIX NOUVEAUX!!!

JOHN GEORGE WAGNER.

Tuiles de Toits.

G. W. DUNBAR & SON, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASQUIN, FIGUES DE LA LOUISIANE.

COTTON SOLL.

HUGO REDWITZ.

Chantier de bois, de Brown.

Voitures, Buggies, Jersey Wagons et Harnais. D. M. HOLLINGSWORTH.

Sucres, Mélasses et Sirops.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'État de la Louisiane.

[illegible]

Conservatoire de Musique.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie d'Assurance MECHANICS & TRADERS.

TEUTONIA Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Aux Facteurs et aux Planteurs. LES MOULINS A EGRAINER LE COTON, DE KLOSTERMANN.

BEN O'CONNELL.

PELICAN EXCHANGE.

La célèbre machine à coudre de Grover & Baker.

GEO. HEEY.

Médicaments.

Cherry Pectoral D'AYER.

Ayer's Hair Vigor.

CHAUX DU GAP.

E. AUGUSTIN, AVOCAT.

TEINTURE A LA VAPEUR E. EDW. GEORGEST, Coin Remparts et St-Philippe.

Aux Contribuables. JOHN T. DUFOUR.

C. S. HUNT & Co.

SIEWERD & KIP.

MOULIN A RIZ.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG.

DEPOT DE VIN De la Rue du Canal.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

David McConnell vs Beals & Miller.

LE BLANC & BECK.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

PAR EUGENE TOURNE.

PAR M. BARNETT.

Pianos. Pianos. Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, Rue Royale.

Musique. Pianos. GRAND BAZAR. M. ELIE.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'État de la Louisiane.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve, Pour clore consignations.

PAR E. M. MONTGOMERY.

PAR JOS. N. ROBERT.

PAR O. VALETON. O. VALETON, ENCANTEUR.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Sans Limite.

Feutre d'Irlande à Toits.

DE D. ANDERSON & SON.

A. Carrière & Co., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

FONDERIE DE LEEDS.

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

Grande vente, sans réserve.

PAR ALBERT PAUL.

PAR NASH & HODGSON.

Vente Positive et Péremptoire Du Bateau à Vapeur SAN NICHOLAS.

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 29 octobre 1871.

[illegible]